Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 71 (1976)

Heft: 3-fr

Artikel: La nature ne se laisse pas soumettre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

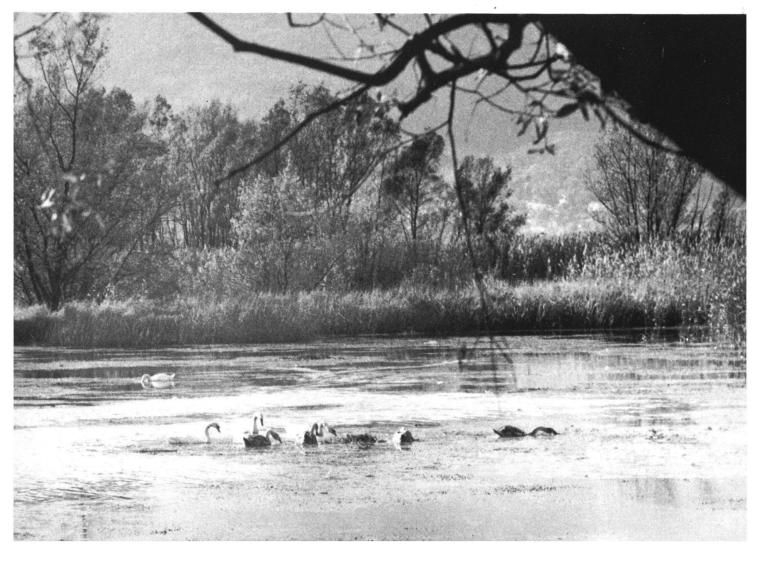
La nature ne se laisse pas soumettre

Avec l'endiguement du Tessin, plus tard de la Verzasca, et l'assèchement de la plaine de Magadino, le sort des anciens marais semblait scellé. Mais la nature ne connaît pas l'immobilisme. Les deux rivières apportèrent peu à peu de nouvelles quantités de matériaux, et déplacèrent la rive toujours plus avant dans le lac Majeur. Les deltas des deux cours d'eau, encore nettement distincts en 1850, se développèrent de conserve. Une nouvelle étendue marécageuse se forma le long du lac. Certes, ces nouvelles zones humides n'avaient qu'une modeste ampleur en comparaison de l'état antérieur; mais,

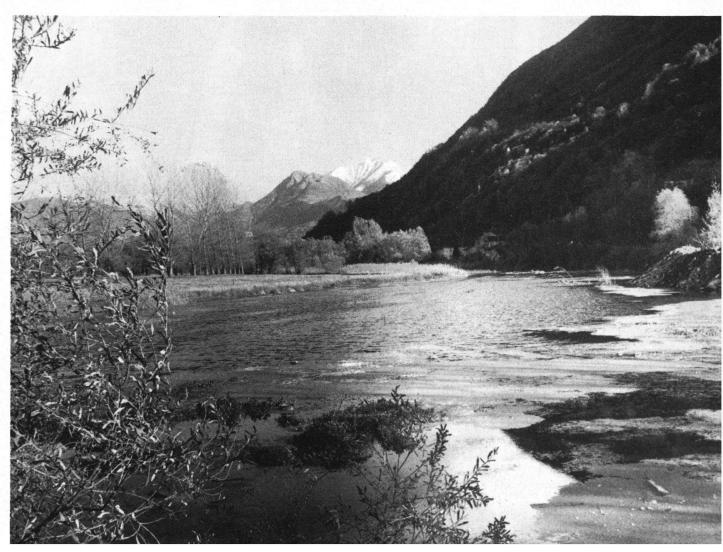
dans cette lente extension des surfaces, le libre jeu des forces naturelles pouvait continuer à s'exercer sans entraves.

Observer ce jeu des forces naturelles est une expérience d'un intérêt bien particulier. C'est ainsi que les Bolle, comme on appelle aujourd'hui ces étendues marécageuses en raison des bulles de gaz paludéen, retinrent toujours davantage l'attention des naturalistes. Pêcheurs et chasseurs y trouvèrent aussi leur compte. Etant une des rares embouchures de rivières, affluents d'un lac, encore à peu près intactes, la région a trouvé place dans l'Inventaire des paysages et des sites naturels d'importance nationale qui méritent d'être protégés; la LSPN, la Ligue du patrimoine national et le Club alpin suisse l'y ont admise le 4 mai 1963, ce qui équivalait à une demande de protection.

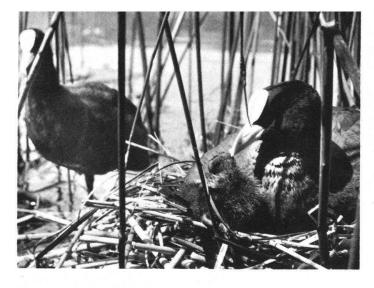
La transition entre eau et terre crée de multiples conditions de vie pour la flore et la faune, qu'il s'agisse d'une anse paisible (ci-dessous) ou des bords de rivières (page 5 en bas). Les forêts de saules argentés sont quelque chose de bien particulier (page 5 en haut).















Les Bolle offrent aussi des places de couvaison appropriées aux espèces d'oiseaux les plus diverses, telles que la Rousserolle effarvatte (page 6), la Foulque (en haut à gauche), le Grèbe huppé (en haut à droite), le Loriot (cicontre) ou le Canard col-vert (en bas).



